



Agrandissement d'un hangar sur terrain agricole

Par IPSO2024

bonjour,

Je viens de faire l'acquisition d'un hangar agricole et d'un terrain non constructible. Je cotise à la MSA en tant que cotisant de solidarité. Je souhaiterais agrandir le hangar sur ce fameux terrain. Est-ce possible de faire cet agrandissement même si le terrain est classé en zone agricole ? Merci pour votre retour, cordialement

Par Nihilscio

Bonjour,

C'est à voir à la lecture du règlement du PLU.

Celui-ci peut autoriser des extensions de constructions existantes si elles sont compatibles avec l'exercice d'une activité agricole, pastorale ou forestière et la sauvegarde des espaces naturels et des paysages.

Référence : article R151-23 du code de l'urbanisme.

Par IPSO2024

Merci pour votre retour, je vais me renseigner. Cordialement